

Services de transport bénévoles

Le RLISS du Sud-Est comprend 12 organismes de services communautaires de soutien offrant des services de transport bénévoles. Ces organismes organisent le transport de patients par des bénévoles qui utilisent leurs propres véhicules.

Les services de transport bénévoles sont différents des services des entreprises de taxi.

Quelle est la différence entre ces services?

- Il est nécessaire de réserver 48 heures à l'avance.
- On choisit le bénévole qui répondra le mieux aux besoins de la personne âgée.
- Le service n'est pas gratuit. La personne âgée doit rembourser le montant correspondant aux kilomètres parcourus.
- Certaines subventions sont offertes par l'organisme aux personnes âgées qui n'ont pas les moyens de payer les frais.

Les organismes de soutien à domicile ont offert 118 541 parcours aller simple en 2012 et en 2013. Ce total s'est avéré insuffisant pour répondre à la demande des personnes âgées pour ce service. En 2014, le RLISS du Sud-Est a accordé un financement pour 12 000 parcours de transport bénévoles supplémentaires, la moitié de ces parcours devait être utilisée au cours de cette année et le reste l'année suivante.

Le Groupe de travail sur le service de soutien communautaire de transport bénévole a estimé le nombre de parcours supplémentaires à environ 130 000.

Transfert non urgent de patients

Un service de transfert non urgent de patients a été mis en place en février 2013 grâce à une collaboration entre six hôpitaux parmi les sept que compte le RLISS du Sud-Est et le Community Patient Transport Group.

Le 3 février 2014, six hôpitaux sur les sept que compte le RLISS du Sud-Est se sont associés avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour offrir sept fourgons et un financement supplémentaire dans le cadre du projet Health Van (2008-2009). Ce projet qui met l'accent sur les besoins des personnes âgées dans le RLISS du Sud-Est continue de prendre de l'ampleur.

Les fourgons santé (Health Vans) peuvent accueillir de nombreux passagers et effectuer des parcours de longue distance des régions rurales vers les régions urbaines. Cela est idéal pour les traitements médicaux spécialisés. Ce programme, qui comprend cinq fourgons consacrés au transport des patients et deux fourgons modifiés de manière à ce que les personnes handicapées puissent y avoir accès, permet de faciliter le transport des personnes âgées ayant des besoins médicaux.

Le service s'étend désormais dans l'ensemble de la région et sera offert 24 heures sur 24, sept jours sur sept, tout au long de l'année. La sécurité et la qualité du service ont également été améliorées afin de répondre aux normes du ministère de la Santé et des Soins de longue durée en matière de transferts non urgents de patients.